

Mansartis Ternativ – D.I.C.I

Code ISIN : FR0013250990 (part I)

FCP géré par Mansartis Gestion

Document d'informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU FONDS

■ Mansartis Ternativ est un fonds commun de placement, de classification «actions internationales»

■ Le Fonds a pour objectif de permettre aux porteurs de parts d'être exposés aux entreprises présentes dans au moins une des quatre thématiques précisées dans la stratégie d'investissement (accès à l'eau potable, réduction de l'empreinte carbone, énergies renouvelables et développement de l'économie circulaire). Le MSCI World (AC) pourra être utilisé comme indicateur de comparaison a posteriori mais eu égard à l'univers d'investissement limité et au caractère discrétionnaire de la gestion mise en œuvre la performance pourra s'en écarter de manière significative.

■ Le Fonds est investi sur les places financières internationales d'actions des pays de l'OCDE et des pays émergents. L'investissement sur les marchés émergents sera limité à 30% des actifs totaux.

Le Fonds a pour objectif d'investir exclusivement dans des sociétés présentes dans au moins une des quatre thématiques suivantes :

1. Favoriser l'accès à l'eau potable ;
2. Favoriser la réduction de l'empreinte carbone ;
3. Développer les énergies renouvelables ;
4. Favoriser le développement de l'économie circulaire.

Une première analyse identifie et sélectionne les sociétés en phase avec ces quatre thématiques. Puis une deuxième nous permet de restreindre le nombre de sociétés en évaluant les critères suivants (positionnement de la société, performances passées, barrières à l'entrée, R&D, structure bilancielle, compétence & stabilité du management, perspectives, risques de change/réglementaires et valorisation) et cela pour chacune des thématiques, comme précisé ci-dessous.

Thématique 1 : favoriser l'accès à l'eau potable. Identifier les sociétés parmi les trois acteurs dominants ou ayant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans un ou plusieurs des segments suivants : gestion et distribution de l'eau, vente d'équipements servant aux infrastructures, ventes de produits ou services participant au traitement et suivi de la qualité de l'eau.

Thématique 2 : favoriser la réduction de l'empreinte carbone. Les critères de sélection sont qualitatifs et visent à rigoureusement sélectionner des sociétés qui participent, à travers leur activité principale, à la réduction de l'empreinte carbone dans le monde. Par exemple, à titre indicatif, dans la conception et la construction de bâtiments moins énergivores (isolation, régulation thermique, ventilation, éclairages intelligents, sociétés

spécialisées en ergonomie environnementale, etc.) Il ne s'agit pas de réduire l'empreinte carbone du portefeuille mais bien de sélectionner de manière fine et qualitative des sociétés dont l'objet est de réduire l'empreinte carbone de leurs clients. **Thématique 3 :** développer les énergies renouvelables. Le degré d'exposition doit être supérieur à 50% des ventes ou des résultats générés dans les énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, bioéthanol,...). Nous excluons de manière formelle les groupes exposés aux énergies fossiles ou à la production d'énergie nucléaire (hors traitement des déchets).

Thématique 4 : développer l'économie circulaire. Soutenir les sociétés qui permettent d'allonger la durée de vie et/ou l'utilisation de produits et services consommés. Identifier les sociétés parmi les trois acteurs dominants ou ayant plus de 50% de leur chiffre d'affaires et/ou profit dans un ou plusieurs des segments suivants : recyclage et transformation des déchets et matières premières, économie du partage, ventes de matériel d'occasion et/ou recyclé. Par exemple, à titre indicatif, dans le recyclage et la transformation des déchets : utilisation des matières premières issues des déchets, emballages recyclés, etc.

Nous arrivons ainsi à un univers d'investissement de 200 valeurs qui sera utilisé pour la construction d'un portefeuille d'environ une cinquantaine de valeurs. Il n'y a aucune pondération maximum prévue par thématique.

Les actions, toutes capitalisations confondues, représentent au moins 90% de l'actif net du Fonds. 80% au moins de l'actif net sera investi dans des actions d'une capitalisation supérieure à 2 Milliards d'euros.

■ Le fonds détient dans la limite de 10% des produits de taux ou des liquidités. Les produits de taux utilisés seront notés "investment grade" (agence notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion).

■ L'utilisation de produits dérivés sur devises pourra intervenir exclusivement dans le cadre d'opérations de couverture de change. Le risque de change pourra atteindre 100% de l'actif net.

■ La valeur liquidative est quotidienne. L'investisseur peut demander le rachat et souscription de parts tous les jours avant 12h (hors jours fériés), auprès de Mansartis. Les ordres seront exécutés à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative.

■ La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Votre FCP se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur de risque, ce qui traduit une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 15% et 25%. Il est en corrélation avec l'exposition actions du fonds. Mansartis pourra faire le choix de ne pas modifier le niveau de risque lorsque la volatilité sera légèrement inférieure.

■ Cet indicateur est calculé à partir de la volatilité historique annuelle du fonds ou de son indice de comparaison sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

■ Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

■ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

■ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Le capital investi initialement n'est pas garanti : Il existe un risque de perte en capital

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur

■ Risque de liquidité : risque lié à la liquidité du marché sous-jacent pouvant impacter plus ou moins significativement le cours d'achat et de vente et dans certaines circonstances la liquidité globale du fonds.

■ Risque émergents : le fonds peut être investis sur des marchés de pays émergents dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

■ Risque de contrepartie : il existe un risque que la contrepartie soit défaillante dans le cadre de contrats de change à terme de gré à gré.

■ Risque de change : le fonds peut-être exposé à une ou des devises autres que celle de valorisation du fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00% maximum
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.10%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

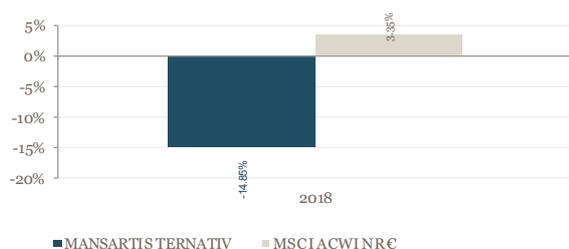
Les taux de frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le taux des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion et commission de mouvement), clos le 31 décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance, et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Vous pouvez obtenir davantage d'informations sur les frais et commissions du fonds dans le prospectus disponible auprès de Mansartis, 8 place Vendôme – 75001 Paris

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES ANNUELLES

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis. Elle tient compte des frais et commissions.

La performance de l'indicateur de comparaison tient compte des éléments de revenus. Les performances sont calculées en euros.

DATE DE CRÉATION DU FONDS

Jeudi 11 mai 2017

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire du fonds est CACEIS Bank.
- Le prospectus du fonds, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Mansartis au 8, place Vendôme – 75001 Paris
- La Valeur Liquidative est disponible sur le site internet www.Mansartis.fr
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Mansartis ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'AMF
Mansartis Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20.02.2019